

# Agglo infos

LA LETTRE DU PAYS DE FONTAINEBLEAU  
Avril 2025

**Toujours plus de vélo dans  
votre quotidien !**



**DOSSIERS**



**DÉVELOPPEMENT  
ÉCONOMIQUE :**  
Découvrez les nouveaux  
talents d'entreprises

**HABITAT :**  
Un nouveau dispositif  
pour adapter votre  
logement

**PISCINE :**  
Découvrez les dessous  
du chantier

**#23**

# DES AIDES POUR VOS TRAVAUX

Opération Programmée d'Amélioration de l'Habitat (OPAH)

## POUR QUI ?

Propriétaires occupant sous conditions de ressources

Propriétaires Bailleurs

## POURQUOI ?

L'amélioration énergétique

La remise en état de logements dégradés

L'adaptation des logements à la perte d'autonomie

  
**VOTRE AGGLOMÉRATION  
VOUS AIDE À RÉHABILITER  
VOTRE LOGEMENT**



# SOMMAIRE

- 4 DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE**
  - Retour sur les rencontres économiques
  - Présentation des Talents d'entreprises
  - Le schéma directeur foncier économique
  - Le port de Valvins vous accueille
- 7 LE GRAND PARQUET**
- 8 HABITAT**
  - Les permanences de l'habitat 4 interlocuteurs à votre écoute
  - L'OPAH, pour améliorer, adapter, rénover son logement
- 12 MOBILITÉS**
  - Faites du vélo
  - Les parkings vélos en gare
- 14 SPORT**
  - Le chantier piscine
  - RDV au meeting d'athlétisme
- 15 CADRE DE VIE**
  - Pour un assainissement vertueux
  - Lutte contre le frelon asiatique
  - Actions environnement - biodiversité
- 18 PETITE-ENFANCE**
  - Un nouvel atelier à Héricy
  - Une équipe d'animatrices RPE à votre écoute
- 19 INFORMATIONS DIVERSES**
- 20 AGENDA INSTITUTIONNEL**

# ÉDITO



## PASCAL GOUHOURY

Président de l'agglomération  
du Pays de Fontainebleau

En 2024, l'actualité sportive était tournée vers les Jeux Olympiques et paralympiques qui nous laisseront un souvenir inoubliable. Cette année, c'est l'aboutissement de travaux hors norme sur deux de nos équipements qui attirera votre attention.

Le Grand Parquet a accompli sa mutation après cinq ans de travaux et propose un cadre exceptionnel, attractif et polyvalent. En 2025, pas moins de 26 événements ponctueront les week-ends. Le terrain d'honneur a retrouvé son faste d'autrefois et plus encore, car adapté à un entretien moins gourmand en eau et une praticité adaptée aux compétitions équestres.

La piscine se modernise. La machinerie de nouvelle génération, est moins énergivore, plus écologique, prête pour l'arrivée de la biomasse. L'eau sera mieux filtrée, mieux chauffée et moins additionnée de produits chimiques. L'espace bien-être retrouve une place centrale dans les prestations proposées avec un hammam et un sauna.

Tous ces projets et réalisations ne seraient pas possibles sans une gestion exigeante des finances. Fin mars, le budget de l'agglomération a été voté. Le débat d'orientation budgétaire tenu en janvier a permis de prioriser les axes de travail, les travaux à accomplir en 2025.

Ce premier semestre, de nombreux chantiers autour de la mobilité décarbonée sont finalisés, avec de nettes avancées sur l'encouragement à la pratique du vélo. Les parkings vélos en gare, aujourd'hui indispensables à l'intermodalité des franciliens, équiperont chacune de nos 6 gares d'ici la fin de l'année. Les premiers jalonnements aux côtés de l'ONF ont démarré pour du loisirs ou de vélotaf, afin de circuler en toute sécurité.

Je vous donne rendez-vous lors de l'évènement Faites du vélo, le 15 juin prochain à Barbizon, pour inaugurer le premier tracé de 7.5 km jalonné depuis Fontainebleau. Portez les couleurs de votre commune en venant à vélo à la manifestation et faites remporter le challenge communal avec à la clé des arceaux et station de pompage.

Je vous laisse découvrir au centre de ce magazine, la brochure TEMPO riche d'évènements culturels et sportifs, reflet du dynamisme de notre territoire.

Très beau printemps à toutes et tous.

## LETTRÉ D'INFOS DU PAYS DE FONTAINEBLEAU

CAPF - 80 route de Valvins, CS 08393, 77309 SAMOIS-SUR-SEINE CEDEX - Tél. 01 64 70 10 80 • accueil@paysfontainebleau.fr www.pays-fontainebleau.fr

Directeur de la publication : Pascal Gouhoury Rédactrice en chef : Sandrine Nepveu de Villemarceau

Numéro ISSN : ISSN 2605-8081 Crédits photos : service communication, Île-de-France Mobilités.

Imprimé à 34 000 ex. INORE GROUPE

## Retour sur la 9<sup>e</sup> édition des Rencontres économiques du Pays de Fontainebleau

Le 5 février dernier, la Communauté d'agglomération réunissait près de 300 entreprises à l'INSEAD pour une soirée consacrée au renforcement des liens entre les entreprises, les élus et les organismes acteurs du développement économique. Les participants ont pu mesurer

l'engagement de l'agglomération en faveur d'un territoire dynamique et attractif. Les entreprises ont pu s'informer, s'inspirer et se projeter dans leurs parcours sur le territoire.



Séance plénière des rencontres économiques - INSEAD

## Retour sur les temps forts de la soirée



Hamza HAMMA pour BPI France

### Un espace salon pour faciliter la prise de contact avec des organismes clefs.

En amont de la soirée, 12 organismes engagés aux côtés de l'agglomération dans le financement et l'accompagnement des entreprises sur le territoire accueillent les porteurs de projets et chefs d'entreprise.



Retrouvez tous les contacts des structures en suivant ce lien.

### Un témoignage inspirant sur l'engagement des dirigeants pour leurs pairs.

Loïc Gauthier, Président du Tribunal de Commerce de Melun, du Medef 77 et dirigeant de l'entreprise EOZ, a présenté le fonctionnement de la cellule de prévention du Tribunal de Commerce de Melun (car cette cellule n'existe pas dans tous les tribunaux). Il a souligné l'intérêt de la saisir dès la détection des premières difficultés afin d'être reçu et conseillé et soutenu par un juge, lui-même chef d'entreprise et bénévole.



Loïc GAUTHIER

Contact de la cellule de prévention : [prev@greffe-tc-melun.fr](mailto:prev@greffe-tc-melun.fr)

## Découvrez la 5<sup>e</sup> promotion du Concours Talents d'Entreprises

Les six lauréats ont été dévoilés face à un auditoire attentif à l'originalité des activités de ces entreprises, à leur engagement et leur parcours. Leurs profils sont des marqueurs du dynamisme économique local.

### Les six lauréats distingués :

◆ **Prix coup de coeur du public : Fabien Foucaud conférencier et auteur à Bois-le-Roi.**

Conférencier au format one-man-show et auteur, Fabien Foucaud accompagne cadres et dirigeants dans une réflexion sur la santé mentale au travail et sur la puissance de la vulnérabilité.

◆ **Prix Tourisme durable : Véronique et Pierre Bedouelle de L'esquisse hôtel culturel à Barbizon**

Cet hôtel 4 étoiles combine avec brio tourisme écoresponsable et culture, offrant des espaces d'hébergement, un musée en accès libre, des produits locaux et des espaces dédiés aux séminaires en plein coeur de Barbizon.

◆ **Prix Créativité : Ophélie Sureau pour Ma Box d'Art à La Chapelle-la-Reine**

Pour stimuler la créativité des enfants comme des adultes, Ophélie Sureau propose Ma box d'art.

Chaque mois cette boîte artistique met un artiste à l'honneur et propose trois activités d'arts plastiques avec tout le matériel pour les réaliser.

◆ **Prix Transition environnementale : Pascal Dubuc pour Beissier à La Chapelle-la-Reine**

L'entreprise Beissier est spécialisée dans la fabrication d'enduits pour peintres. En conciliant tradition et innovation, elle s'engage pour une production responsable, tout en mobilisant ses équipes autour de projets porteurs de sens.

◆ **Prix Innovation : Camille et Benoît Losset pour inōuqa à Fontainebleau**  
inōuqa, c'est une cabane modulable magnétique intuitive et inclusive qui stimule l'inventivité, le mouvement et l'autonomie des enfants. Cette solution innovante alliant légèreté, résistance et facilité d'assemblage pour tous les enfants jusqu'à 12 ans.

◆ **Prix alimentation et agriculture : Julien Favry de la Ferme des Gogottes à Samois-sur-Seine**

La Ferme des Gogottes est une microferme maraîchère diversifiée en agriculture biologique et agroforestière. Son ambition est de faire pousser des légumes de qualité, savoureux pour les vendre en circuit court aux habitants et commerçants du Pays de Fontainebleau, créant du lien social tout en préservant la biodiversité.



De gauche à droite : Fabien FOUCAUD, Benoît et Camille LOSSET, Pierre et Véronique BEDOUELLE, Julien FAVRY, Alexa LECLERC représentante de Pascal DUBUC, Ophélie SUREAU

## Un projet de développement, un besoin de mise en réseau, une difficulté ? Contactez le service d'appui aux entreprises !

La mission appui aux entreprises en quelques mots :

- ◆ Un appui individuel : analyse du besoin, conseils et orientations sur-mesure (actions à entreprendre, aides financières, acteurs mobilisables...)
- ◆ Des dispositifs d'aides avec des bureaux en pépinière pour jeunes entreprises (sur candidature) et des offres d'accompagnements et de financements via 4 partenariats : France Active, Réseau Initiative, Réseau Entreprendre et les Programmes Leader
- ◆ Des évènements d'informations et de « mise en réseau » avec des ateliers d'information

animés par des experts : « Les Ateliers Éco du Pays de Fontainebleau » et des temps forts annuels de « mise en réseau » : Concours Talents d'Entreprises et Rencontres économiques

- ◆ Un accès facilité aux informations utiles aux entreprises locales (aides et dispositifs accessibles, évènements, informations pratiques...) via un site internet ressource : le portail économique du Pays de Fontainebleau et le groupe Logo LinkedIn « Le réseau Éco du Pays de Fontainebleau » ainsi qu'une newsletter économique mensuelle sur inscription



### CONTACT ÉCO

Solène ASSÉRE, Chargée de Mission appui aux entreprises,  
[economie@pays-fontainebleau.fr](mailto:economie@pays-fontainebleau.fr)  
 06 74 59 28 76

## Faciliter le parcours immobilier des entreprises !

La Communauté d'agglomération a débuté l'élaboration du premier schéma directeur de l'immobilier et du foncier économique à l'échelle de ses 26 communes. C'est un document stratégique visant à traiter les difficultés identifiées dans le parcours immobilier des entreprises et identifier certains biens vacants. L'ambition est de concilier attractivité du territoire, développement des activités stratégiques, maintien et création d'emplois de proximité.

### Les objectifs de la démarche :

- Agir sur l'évolution de l'offre immobilière pour les entreprises
- Donner une lecture du marché local aux investisseurs
- Identifier les leviers d'action publique
- Mobiliser les acteurs aux côtés du territoire



### Les premiers temps forts du début de l'année :

- Un diagnostic avec analyse des sites d'activités existants, du marché immobilier, des disponibilités foncières et des besoins des entreprises des filières stratégiques
- Des temps forts avec les élus et les agents afin de partager les enjeux, un séminaire d'information et des visites terrains

### Prochaines étapes :

- Échanges avec les acteurs de l'immobilier d'entreprises afin de recueillir leurs contributions et leurs perspectives
- Finalisation du diagnostic et fixation des orientations prioritaires
- Élaboration d'un plan d'actions sur 10 ans avec la priorisation d'actions concrètes

# TOURISME

## Bienvenue à Valvins-les-Bains !

Après avoir renouvelé l'ensemble des pontons et amélioré l'accueil des bateaux venant faire escale, l'agglomération poursuit la dynamique engagée sur le port de Valvins.

Courant avril, plusieurs panneaux d'information touristique sont posés sur le site. Cette initiative vise à mettre en valeur le port, son histoire et les bords de Seine auprès des habitants et des visiteurs de passage sur le territoire.

Vous trouverez des pupitres de présentation d'artistes, tous liés au poète Stéphane Mallarmé. En 1874, il choisit l'actuel Musée Mallarmé, à proximité du Port, pour en faire sa « petite maison au bord de l'eau » où il a plaisir à séjourner pour ses vacances et aime à naviguer sur la Seine. Les pontons ont été baptisés chacun du nom d'un artiste : Stéphane Mallarmé, Berthe Morisot, Julie Manet, Paul Valéry, Claude Debussy et James Abbott McNeill Whistler.

Vous pourrez également découvrir un panneau présentant l'histoire du Port de Valvins ainsi qu'une carte touristique du territoire.

Ce projet a été réalisé en collaboration avec les équipes de l'Office de Tourisme du Pays de Fontainebleau et du Musée départemental Stéphane Mallarmé.

**L'occasion de (re)découvrir ce site  
avec l'arrivée des beaux jours !**



# GRAND PARQUET

## Cinq belles années de métamorphose

Depuis 2020, le Grand Parquet bénéficie de la requalification de l'ensemble de ses surfaces, tant équestres que pour l'accueil du public et des organisateurs.

L'achèvement prochain du terrain d'honneur, viendra clore quatre phases de travaux portés par l'agglomération. Carrière après carrière, la configuration a été totalement remaniée pour répondre à de nouvelles normes en lien avec la compétition équestre, mais aussi dès le départ dans la perspective des Jeux Olympiques 2024.

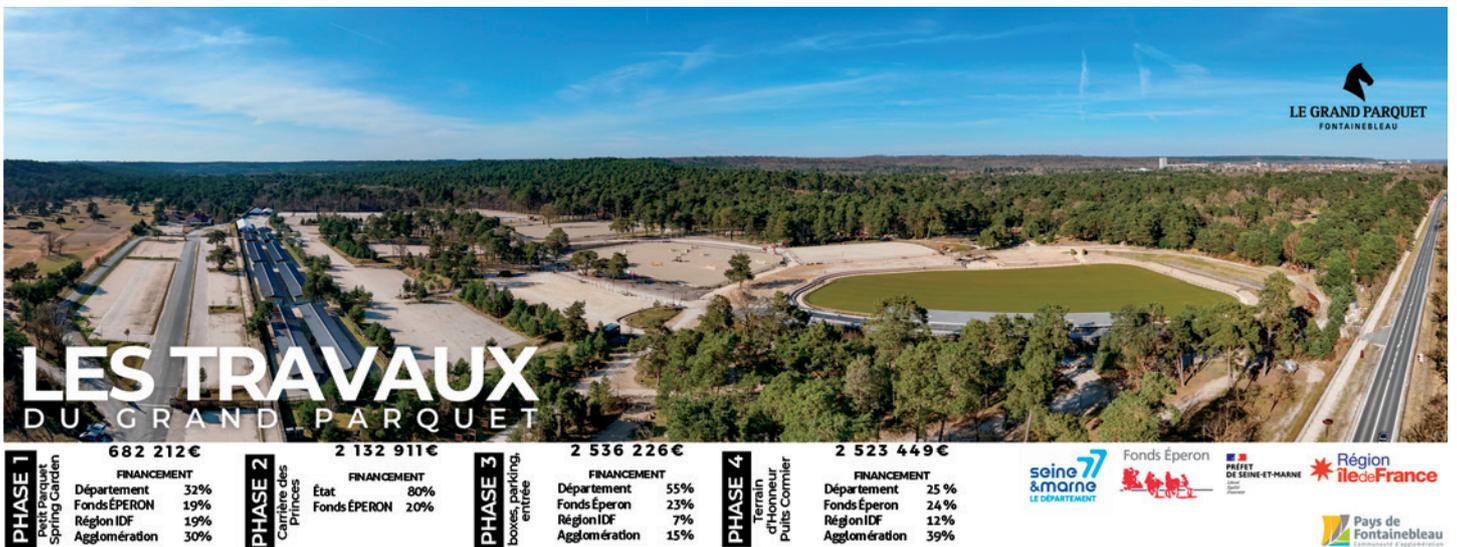
Le Petit Parquet a été réensablé en 2020, puis deux carrières ont été fusionnées pour n'en former qu'une : la carrière des Princes. Ces deux pistes de 8 000 m<sup>2</sup> au total bénéficient d'un sol à même d'accueillir un passage plus intensif des couples cavaliers-chevaux mais également d'une praticabilité stable tout au long de la journée. La rénovation des carrières en sable a permis d'ancrer le site et son positionnement de Pôle équestre d'exception (label de la FFE).

Les travaux des années suivantes ont facilité l'accueil des manifestations. La circulation et le stationnement sur la partie village exposants a permis d'étendre les surfaces exploitables.

Le confort et la sécurité des spectateurs en bordure de piste ont été renforcés. Enfin le Grand Parquet a bénéficié via le Département d'un aménagement routier à l'entrée, avec mise en place de feux de circulation, garantissant la gestion des flux de camions et visiteurs.

En 2025, c'est encore une nouvelle étape qui est franchie avec la remise en état et optimisation du mythique terrain d'honneur. Seuls trois stades équestres en Europe bénéficient d'une surface en herbe pour de la compétition haut niveau.

C'est une forte demande des organisateurs et des institutions de la filière équestre qui a renforcé le choix de l'herbe. Il y a un profond attachement à la tradition équestre et la pratique de ce sport aussi bien dans l'excellence qu'en loisir. Le territoire compte plusieurs lieux historiques et emblématiques des sports équestres dont Le Grand Parquet. Le verdoyant terrain d'honneur en est un marqueur fort. Cette surface continuera d'attirer les compétitions de haut niveau et l'accueil de nations étrangères.



## Les grands événements à venir

**LE PRINTEMPS DES SPORTS ÉQUESTRES**  
LE GRAND PARQUET - FONTAINEBLEAU

CHAMPIONNATS DE FRANCE  
MASTER PRO CSO

CONCOURS HIPPIQUE INTERNATIONAL  
CSI 5\* - CSI 2\* - CSIP - CSI YH 1\* - CSI AM  
CDI 5\* - CPEDI 3\* - CPEDI 2\*

**21-27 AVRIL 2025**

**Jumping Ponies**  
International & National

**08 au 11 mai 2025**  
Grand Parquet de Fontainebleau

**ENTRÉE GRATUITE**

**FONTAINEBLEAU CLASSIC**

**26 > 29 JUIN 2025**

STADE ÉQUESTRE DU GRAND PARQUET  
JUMPING INTERNATIONAL  
CSI 2\*, 1\*, YH, AM, V

# HABITAT

## Venez à la rencontre de vos interlocuteurs !

### France Rénov'

Le Pays de Fontainebleau a développé un espace conseil France Rénov' pour vous accompagner dans les **projets de rénovation de votre logement et d'économies d'énergie**, en partenariat avec le Parc naturel régional du Gâtinais français.



Grâce à ce service, gratuit et objectif, vous pouvez bénéficier :

- de permanences téléphoniques pour des conseils techniques sur votre projet de rénovation,
- d'entretiens personnalisés (uniquement sur rendez-vous),
- de visites à domicile pour concrétiser votre projet,
- d'informations sur les aides financières mobilisables au regard de vos revenus et de votre projet.

**CONTACT**

**01 64 98 11 79**

### ADIL 77

Les conseillers ADIL ont notamment pour mission de vous informer sur les solutions de logement adaptées à votre situation (conditions d'accès au parc locatif) et de vous accompagner dans la **résolution de difficultés liées au logement** (habitat indigne, impayés de loyer, copropriétés fragiles et dégradées, etc.).



Les experts apportent également un conseil juridique dans la conduite de projets liés au logement (accession à la propriété, investissement locatif, évolutions législatives, contrats, financements, fiscalité, etc.).

Ces conseils sur les droits et obligations sont à destination des locataires mais également des bailleurs.

**CONTACT**

**01 64 87 09 87**

### CITÉMÉTRIE

Dans le cadre de son engagement en faveur de l'**amélioration de l'habitat** et de la transition énergétique, l'agglomération du Pays de Fontainebleau met en place une Opération Programmée d'Amélioration de l'Habitat (OPAH) sur les communes d'Avon, Bois-le-Roi, Bourron-Marlotte, Chartrettes, Fontainebleau, Héricy, Noisy-sur-École, Samois-sur-Seine, Samoreau et Vulaines-sur-Seine.



**NOUVEAU**

Permanences tous les 3<sup>e</sup> jeudi du mois  
9h-12h / 13h-17h au siège de l'agglomération  
80 route de Valvins à Samois-sur-Seine

**CONTACT**

**01 43 51 40 12**

### CAUE

Pour faciliter les rencontres du CAUE avec les habitants du Pays de Fontainebleau et du sud de la Seine-et-Marne, des journées de conseils sont organisées au siège de l'agglomération.

Le CAUE informe et sensibilise les demandeurs individuels sur les sujets du cadre de vie et rassemble les personnes intéressées par les sujets environnement et urbanisme grâce à des rencontres, des visites ou des conférences.

Le CAUE propose des rendez-vous gratuits aux particuliers qui souhaitent **agrandir, rénover ou construire leur habitation** en amont de leur projet. Ces conseils ne se substituent pas à un accompagnement par un architecte ou un paysagiste professionnel.



**CONTACT**

**01 64 03 30 62**

### Les demandes de logement social

Le Pays de Fontainebleau enregistre votre demande de logement social. Vous pouvez déposer votre dossier de demande ou de renouvellement à l'accueil du Pays de Fontainebleau à Samois-sur-Seine ou par courriel via [logement@pays-fontainebleau.fr](mailto:logement@pays-fontainebleau.fr). Pour tout changement de situation vous pouvez également envoyer les justificatifs pour la mise à jour de votre dossier.

Des rendez-vous physiques peuvent être organisés pour vous accompagner au mieux dans les démarches.

Pour les salariés du privé, une demande préalable de logement social est nécessaire avant toute inscription sur la plateforme AL'in ([al-in.fr](http://al-in.fr)) qui vous est dédiée.

+ d'infos :



**CONTACT**

**01 64 70 10 80**

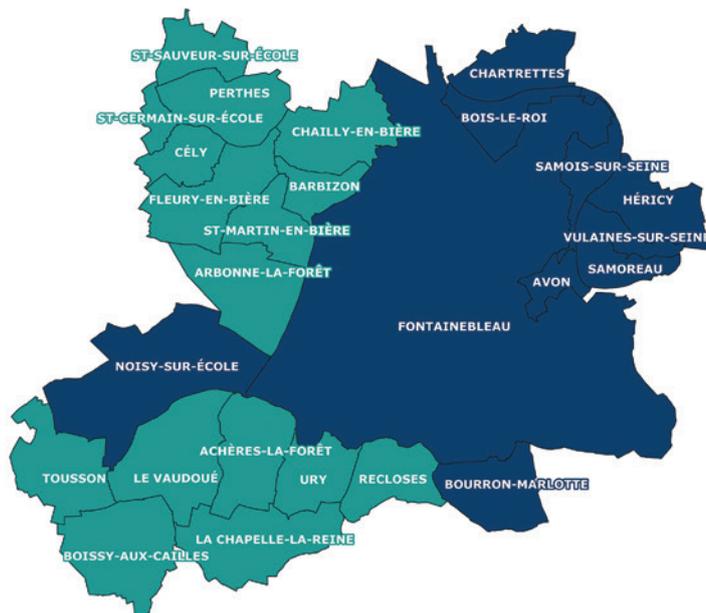
# HABITAT

## Organisation des dispositifs d'amélioration de l'habitat sur le territoire

Le Pays de Fontainebleau continue son engagement pour l'amélioration de l'habitat. En plus du service France Rénov' existant depuis 2020, un nouveau dispositif incitatif est mis en place pour 10 communes.

Le Pays de Fontainebleau lance sur dix communes une Opération programmée d'Amélioration de l'Habitat (OPAH) pour un accompagnement gratuit pour les propriétaires occupants modestes et très modestes et pour les propriétaires bailleurs sans condition de revenus.

Les 16 communes intégrées au Parc naturel régional du Gâtinais français continuent de bénéficier d'un accompagnement gratuit, via le service France Rénov'.



### Bénéficiez des aides de l'Anah<sup>(1)</sup>

#### Vous habitez une commune du PNRGF<sup>(2)</sup>



#### Travaux éligibles :

- ✓ Énergie (rénovation thermique, isolation, etc.)

#### Bénéficiaires

- ✓ Propriétaires occupants modestes & très modestes
- ✓ Propriétaires bailleurs



#### Accompagnement :

- ✓ Gratuit via le Pays de Fontainebleau > Organisme d'accompagnement : PNRGF

#### Vous habitez une commune de l'OPAH<sup>(3)</sup>



#### Travaux éligibles :

- ✓ Énergie (rénovation thermique, isolation, etc.)
- ✓ Adaptation (accessibilité, maintien à domicile, etc.)
- ✓ Lutte contre l'indignité

#### Bénéficiaires

- ✓ Propriétaires occupants modestes & très modestes
- ✓ Propriétaires bailleurs



#### Accompagnement :

- ✓ Gratuit via le Pays de Fontainebleau > Organisme d'accompagnement : CITÉMÉTRIE<sup>(4)</sup>

(1) Anah : Agence nationale d'amélioration de l'habitat

(2) PNRGF : Parc naturel régional du Gâtinais français

(3) OPAH : Opération Programmée d'Amélioration de l'Habitat

(4) CITÉMÉTRIE : Bureau d'études

### ?? Cas particuliers & autres situations

Si vous n'êtes pas éligible, vous avez toujours la possibilité d'obtenir les aides de l'Anah. Un accompagnement payant avec un remboursement forfaitaire s'applique.

Pour plus d'infos contactez France Rénov'



## Focus sur le dispositif OPAH

Avon, Bois-le-Roi, Bourron-Marlotte, Chartrettes, Fontainebleau, Héricy, Noisy-sur-École, Samois-sur-Seine, Samoreau et Vulaines-sur-Seine bénéficient à présent d'un dispositif d'accompagnement gratuit de A à Z pour l'amélioration de l'habitat.

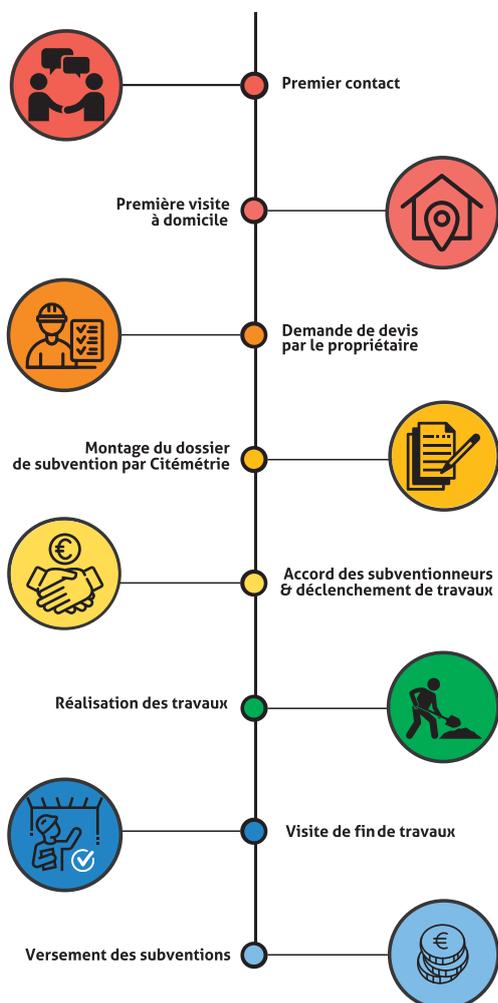
### Pourquoi ?

Cette OPAH vient en complément des aides de l'État pour faire aboutir par un soutien technique et financier les projets d'amélioration du confort du logement. Elle vise plusieurs objectifs :

-  Améliorer l'efficacité énergétique des logements et réduire les factures d'énergie.
-  Assurer un meilleur confort de vie aux occupants.
-  Adapter les logements pour favoriser le maintien à domicile des personnes en perte d'autonomie ou en situation de handicap.
-  Lutter contre l'habitat indigne et assurer la sécurité et l'hygiène des logements.
-  Remettre sur le marché locatif des logements vacants.

### Comment ?

- Avec un **accompagnement technique** gratuit et financé par l'agglomération et l'Anah. L'opérateur Citémétrie est missionné pour vous aider à réaliser votre projet d'amélioration.
- Avec un **accompagnement financier**, car outre les aides de l'Anah nationale, l'agglomération et les communes apportent des aides supplémentaires et complémentaires pour vos travaux.



### Pour qui ?

L'objectif de l'OPAH étant d'apporter le coup pousse nécessaire au déclenchement des travaux sur le plan technique ou financier, les conditions d'octroi d'aides correspondent aux plafonds de ressources votés par l'ANAH pour les plus faibles revenus.

Pour les propriétaires occupants, sont pris en compte les ressources et la composition du ménage

Pour les propriétaires bailleurs sont pris en compte les conditions de mise en location du bien en tant que résidence principale et en lien avec un conventionnement de l'Anah.

PERSONNES DANS LE FOYER	RESSOURCES TRÈS MODESTES*	RESSOURCES MODESTES*
1	23 768 €	28 933 €
2	34 884 €	42 463 €
3	41 893 €	51 000 €
4	48 914 €	59 549 €
5	55 961 €	68 123 €
Par personne supplémentaire	+ 7 038 €	+ 8 568 €

\* montant des revenus annuels, ligne 14 de l'avis d'imposition

## CONTACT

Votre contact dédié à l'OPAH : Citémétrie  
 01 43 51 40 12  
 Opah-pays-fontainebleau@citemetrie.fr  
 Informations complémentaires  
[www.pays-fontainebleau.fr/opahru](http://www.pays-fontainebleau.fr/opahru)

# HABITAT

## Quelles aides avec l'OPAH ?

Pour faire aboutir votre projet vous pouvez cumuler les aides de l'Anah et les aides locales.

### Quel montant pour les aides de l'Anah ?

Vous pouvez retrouver toutes les aides et réaliser des simulations selon votre situation et votre projet via cette adresse :

<https://france-renov.gouv.fr/aides/simulation#/>

Vous aussi,  
réalisez une simulation  
des aides Anah pour tous  
vos projets de travaux  
et estimez vos aides



**SIMULATION DE RÉNOVATION ÉNERGÉTIQUE GLOBALE : GAIN DE PERFORMANCE DE 40 %**

### > PROPRIÉTAIRE OCCUPANT CATÉGORIE MODESTE À FONTAINEBLEAU

Isolation des murs et plancher  
Changement des huisseries  
Ventilation  
Installation pompe à chaleur  
et d'un chauffe-eau thermodynamique



**COÛT DES TRAVAUX 56 546 €**

Subvention Anah parcours accompagné **32 158 €**  
Prime Anah prime "Sortie de passoire" **5 359 €**



Aide agglomération du Pays de Fontainebleau  
Aide de votre commune \* **2 000 €**



**TOTAL DES AIDES : 41 517 € RESTE À CHARGE : 15 029 €  
> SOIT ENVIRON 73 % DU PROJET FINANCÉ**

\* Montant variable en fonction des communes

## Quel montant pour les aides de l'agglomération et des communes ?

### Énergie

Vous souhaitez déclencher des travaux pour réduire votre facture énergétique et améliorer le confort de votre logement.

Bénéficiaires	Aide CAPF
Propriétaires occupants (sous conditions)	2 000 €

### Adaptabilité

Vous souhaitez adapter votre logement à un problème d'accessibilité, de mobilité, la CAPF apporte une aide de 2 000€ aux propriétaires occupants.

Bénéficiaires (sous conditions)	Aide CAPF	Aide Fontainebleau et Avon	Aide Bois-le-Roi, Bourron-Marlotte, Chartrettes, Héricy, Samois-sur-Seine, Samoreau
Propriétaires occupants	2 000 €	2 000 €	1 500 €
Propriétaires bailleurs	6 000 €	—	1 500 €

### Indignité

Un logement ou un immeuble, habité ou non, est considéré insalubre lorsqu'il est dangereux ou qu'il présente un risque pour la santé ou la sécurité physique des occupants, ou pour celle du voisinage, du fait de son état ou de ses conditions d'occupation. La CAPF et les communes viennent en aide selon votre situation.

Propriétaires bailleurs	Aide CAPF	Aide Bois-le-Roi, Bourron-Marlotte, Chartrettes, Héricy, Noisy-sur-École, Samois-sur-Seine, Samoreau
Très dégradé	8 000 €	5 000 €
Dégradé	5 000 €	4 000 €
Sécurité insalubrité	2 000 €	2 000 €

Propriétaires occupants	Aide Fontainebleau Avon	Aide Bois-le-Roi, Bourron-Marlotte, Chartrettes, Héricy, Samois-sur-Seine et Samoreau
Si atteinte classe E après travaux	5 000 €	5 000 €
Autres cas	3 000 €	3 000 €

## MOBILITÉS

### Faites du Vélo - Direction Barbizon -

La Communauté d'agglomération organise la 2<sup>nd</sup>e édition de son événement dédié à la promotion de la pratique du vélo.

Cette manifestation revêt une importance capitale dans la sensibilisation et l'encouragement à l'utilisation du vélo comme moyen de déplacement alternatif à la voiture. L'objectif principal de cette journée est de rassembler les habitants autour de la thématique vélo pour un moment festif.

Les participants pourront découvrir les initiatives et les projets en cours dans le domaine du développement cyclable, et pourront partager leurs expériences et leurs idées pour encourager davantage l'utilisation du vélo au quotidien.

#### Au programme :

- Des animations pour petits et grands
- Une rencontre avec les acteurs du vélo sur le territoire
- La découverte de solutions innovantes
- De la prévention routière
- Des mini-conférences
- Un espace restauration et pique-nique

Soutenu par



Projet réalisé avec le soutien technique et financier de l'ADEME dans le cadre du programme CEE AVELO 3



## Une belle reconnaissance nationale de la politique cyclable locale

La Communauté d'Agglomération du Pays de Fontainebleau est fière d'avoir été retenue parmi les 149 territoires lauréats du programme AVELO 3. Ce dispositif, porté par l'ADEME et le Ministère de la Transition écologique, vise à accompagner les collectivités dans la définition et la mise en oeuvre de leur politique cyclable. Cette reconnaissance vient appuyer la dynamique engagée par l'agglomération pour faire du vélo un mode de déplacement du quotidien accessible à tous.

La mobilité durable est au coeur des documents élaborés par l'agglomération depuis 2019, au sein de son Projet de Territoire et de son Plan Climat Air Énergie Territorial. Le schéma directeur cyclable est venu structurer les actions à déployer répondre aux enjeux environnementaux.

Grâce au programme AVELO 3, l'agglomération bénéficiera d'un soutien financier et d'un accompagnement technique pour des études complémentaires, l'organisation d'évènement ou encore l'achat d'arceaux.

L'objectif est de répondre aux besoins de déplacements quotidiens des habitants. En favorisant l'usage de mobilité décarbonée, cela contribue à la réduction des émissions de CO<sub>2</sub>, à la sécurité et au bien-être des cyclistes, à la diminution des coûts de transport pour les ménages et à l'optimisation des investissements publics dans les infrastructures.

Le développement d'un réseau cyclable attractif et performant est une priorité pour faire du vélo un réflexe de mobilité pour tous les citoyens du territoire.



## Le stationnement vélo en gare bientôt généralisé

Le plan vélo de l'agglomération se déploie avec plusieurs projets d'aménagement pour faciliter les déplacements de tous. L'objectif est d'améliorer le stationnement en gare et d'encourager l'intermodalité entre le vélo et le train.

### Des projets qui avancent dans les gares :

- **Fontainebleau-Avon** : 135 nouvelles places sont accessibles depuis fin mars en accès libre. Les 135 places sécurisées seront ouvertes au plus tard le 20 avril. Soit, 106 places supplémentaires dont quelques-unes pour les vélos cargo.
- **Héricy, Vulaines et Chartrettes** : chaque gare sera dotée d'un abri sécurisé de 18 places, complété par 10 places en libre accès d'ici fin 2025.
- **Bourron-Marlotte** : 18 places sécurisées et 20 places en libre accès seront installées d'ici fin 2025.

Tous ces parkings vélos seront équipés d'une station de réparation et de pompage accessible à tous. Ces infrastructures sont financées à 70 % par Île-de-France Mobilités.

## Stationner son vélo en toute tranquillité avant de prendre le train, c'est possible !

L'accès aux consignes vélos est conditionné à un abonnement selon votre usage et besoin.

Île-de-France Mobilités (IDFM) a défini une nouvelle tarification simplifiée, adaptée aux besoins de chacun. Les Parkings Vélos Île-de-France Mobilités sont gratuits pour les personnes ayant un abonnement en transports en commun annuel valide (Navigo, Imagine R). Pour les autres utilisateurs, trois formules d'abonnement sont proposées :

- **Abonnement journalier : 2 €**
- **Abonnement mensuel : 10 €**
- **Et abonnement annuel : 30 €**

Ces usagers auront accès aux consignes sécurisées grâce à un système de digicode.



Parkings vélos en gare de Fontainebleau-Avon

## Deux nouveaux bus articulés pour la ligne 3401

Afin de répondre à l'évolution du nombre de clients voyageurs et permettre de les transporter dans les meilleures conditions, deux bus articulés de 17,9 mètres de long et d'une capacité de 162 passagers viennent d'être mis en service.

Les passagers bénéficieront non seulement d'un confort accru (chargeur, Wi-Fi), mais aussi d'une fréquence améliorée, idéale pour se déplacer sereinement sur les communes de Fontainebleau et Avon. La modernisation, l'optimisation du réseau favorisent une mobilité plus efficace, durable et adaptée aux besoins des voyageurs.



## La piscine de la Faisanderie fait peau neuve

Après plusieurs mois de travaux et un investissement de 2 610 000 €, cet équipement phare du territoire s'offre une nouvelle jeunesse et propose désormais des installations modernisées pour offrir une expérience optimale à tous les usagers.

### Un espace bien-être entièrement repensé

L'espace bien-être constitue l'un des points forts de cette rénovation. Le sauna et le hammam ont été intégralement réaménagés avec des matériaux nobles, notamment du pin massif, créant une ambiance chaleureuse et relaxante.

### Des infrastructures modernisées pour le confort de tous

L'espace bassin a fait l'objet d'une mise à niveau technique significative avec l'installation d'un système innovant de filtration à la perlite. Cette roche volcanique assure une filtration ultra fine, garantissant une eau d'excellente qualité tout en réduisant considérablement l'utilisation de produits chimiques. Par ailleurs, un éclairage LED de dernière génération sublime désormais les bassins, créant une atmosphère agréable et contemporaine.

Côté vestiaires, toutes les colonnes de douche ont été remplacées et l'ensemble des joints refaits à neuf pour garantir une hygiène irréprochable. Une signalétique appropriée permet de se diriger et suivre les quelques règles d'usage garantissant un moment de détente et plaisir pour tous.

Les vestiaires dédiés au personnel ont bénéficié d'une refonte complète. Les sanitaires, douches et espaces de changement ont été repensés selon des standards actuels de confort et de fonctionnalité. Un espace tisanerie a été créé pour les agents.

### Une performance énergétique et environnementale renforcée

Dans une démarche de développement durable, l'établissement a été doté d'une nouvelle centrale de traitement d'air optimisant la ventilation des espaces. Plus économe en énergie, elle permet une régulation précise de la température et de l'humidité. La chaufferie a également été entièrement modernisée avec des équipements de dernière génération, un système de gestion technique centralisé permettant un pilotage à distance, et des réseaux calorifugés limitant efficacement les pertes thermiques.



Découvrez l'ensemble du chantier !

## Toujours plus fort, toujours plus haut !

Le 13 juin prochain, l'agglomération accueillera en son Stade Philippe Mahut la 4<sup>e</sup> édition du Meeting d'athlétisme international de Seine-et-Marne. Le comité départemental d'athlétisme, avec le soutien du Département et de l'agglomération, rassemble un plateau d'athlètes nationaux et internationaux pour vous offrir une compétition de haut niveau. Chaque année, le meeting prend en ampleur et en résultat. Classé 1023<sup>e</sup> meeting sur 1295 en 2022, il est aujourd'hui à la 313<sup>e</sup> place et permet aux athlètes de marquer un maximum de points pour les qualifications suivantes.

Dès 16h, les compétitions s'enchaîneront avec des élèves de sections sportives, les entreprises et structures partenaires pour un relais mixte. À 19h, c'est sur un rythme soutenu que vous pourrez assister à 12 épreuves (800 m féminin, les 100 m, 110 m haies, 200 m et 1 500 m à la course du saut en longueur et bien entendu du javelot).

En 2024, Teuraiteraï Tupaia battait le record de France de 1989, au lancer de javelot masculin à 86,11 m !

Venez nombreux assister aux nouveaux records, l'entrée est gratuite !

MEETING INTERNATIONAL D'ATHLÉTISME DE SEINE-ET-MARNE

VENDREDI 13 JUIN 2025 - 19H

ENTRÉE GRATUITE

STADE PHILIPPE MAHUT FONTAINEBLEAU

seine & marne LE DÉPARTEMENT

ATHLE.FR

ATHLÉ

# EAU ASSAINISSEMENT

## Pour un assainissement vertueux et la préservation de l'environnement.

Les eaux usées de votre habitation peuvent, si elles ne sont pas correctement gérées, occasionner des pollutions locales.

Afin d'inciter chacun à se conformer à la loi et à la préservation de la nature, une pénalité financière a été votée par l'ensemble des communes en cas de refus de contrôle des installations, non raccordement ou non-conformité des installations d'assainissement.

Pour vous garantir que tout est conforme, les agents du service d'assainissement ont accès aux propriétés privées, notamment :

- pour contrôler les raccordements et le cas échéant imposer la réalisation d'office de travaux,
- mais aussi pour assurer le contrôle des déversements d'eaux usées autres que domestiques.

La réalisation de ces contrôles permet la connaissance du fonctionnement et de l'état des systèmes d'assainissement.

Vous serez avisé par courrier de cette visite afin de convenir d'un rdv.

### ● S'il y a un REFUS DE CONTRÔLE : pénalité due par l'occupant (propriétaire ou locataire)

(par écrit ou non réponse) Une pénalité de refus sera à régler annuellement jusqu'à la réalisation du contrôle.

### ● Si le CONTRÔLE est NON CONFORME : pénalité due par le propriétaire

Vous aurez un an pour réaliser les travaux. Au-delà de ce délai, une pénalité de non-conformité sera à régler annuellement jusqu'à la réalisation de travaux

L'assiette de la pénalité financière pour ces deux cas sera calculée, selon les tarifs en vigueur :

ASSAINISSEMENT COLLECTIF	ASSAINISSEMENT NON COLLECTIF
<p>Part variable de la redevance<sup>1</sup> Assainissement collectif multiplié par le volume d'eau potable annuel consommé</p> <p>Réclamée via un titre de recette, distinct de la facture émise par l'Agglomération</p> <p>Majorée à 400%</p>	<p>Forfait égal au coût du contrôle le plus élevé sur l'Agglomération<sup>2</sup></p> <p>Réclamée via un titre de recette, distinct de la facture émise par l'Agglomération</p> <p>Majorée à 100%</p>

1 tarif en vigueur au 1<sup>er</sup> janvier 2025 : **0,67 € HT**

2 tarif en vigueur au 1<sup>er</sup> janvier 2025 : **236,64 € HT**

### ● Si le CONTRÔLE est CONFORME, parfait et la nature vous remercie !

## Et pour aller plus loin, je veille à la qualité des eaux domestiques.

Attention aux produits polluants, contenus dans certains produits ménagers. Les agents détergents qu'ils contiennent, majoritairement issus de la pétrochimie, peuvent avoir des conséquences : Sur notre santé, mais aussi sur notre environnement par effet « cocktail » notamment.

### Que faire ?

On favorise au maximum les produits ménagers naturels : – le vinaigre blanc, – le savon noir – savon de Marseille, – le bicarbonate de soude... Et pour déboucher un siphon... le plus efficace, et de loin, est l'action mécanique !

### Les canalisations ne sont pas une poubelle bis ! Que faire ?

On jette au bon endroit des produits et substances qui polluent nos eaux. – Pas de médicaments périmés ou entamés dans le lavabo. Il doivent être rapportés en pharmacie – Pas de lingettes dans les toilettes, leur composition fibreuse peut altérer le bon fonctionnement des installations d'épuration. Il faut donc les jeter à la poubelle. – Pas de produits de jardinage (désherbants ou les engrais liquides) dans l'évier ou le caniveau. Il faut les rapporter en déchèterie (mais le mieux est bien sûr de s'en passer) – Pas d'huiles de vidanges dans les caniveaux (ni aucun hydrocarbure, essence ou encore peinture, vernis, enduits...). Il faut les rapporter en déchèterie.

### Pollution journalière domestique, tous concernés !

Heureusement, les eaux usées passent par les stations d'épuration avant d'être rejetées dans les milieux naturels. Une manière de les laver de (presque) toutes ces impuretés.

*pollution domestique source (lesagencesdeleau.fr)*

## Les eaux usées domestiques



### Zoom sur la pollution journalière par personne

Pour une personne utilisant 150 à 200 litres d'eau en une journée

- 90 grammes de matières organiques ou minérales (en suspension dans l'eau sous forme de particules)
- 57 grammes de matières oxydables
- 15 grammes de matières azotées
- 4 grammes de phosphore (issus des détergents)
- 0,23 gramme de résidus de métaux lourds (plomb, cadmium, arsenic, mercure...)
- 0,05 gramme de composés (fluor, chlore, brome, iode...)
- 1 à 10 milliards de germes par 100 ml

(Source : Orseo)

## Frelons asiatiques, c'est le moment d'agir pour piéger les reines fondatrices

Depuis 2004, le frelon asiatique est entré dans notre écosystème. Sans prédateur et doté d'une grande capacité d'adaptation, il a désormais colonisé l'ensemble du territoire.

Considéré comme espèce exotique envahissante, il est important d'agir pour protéger l'ensemble des insectes de notre région.

### Cycle de vie

Une reine frelon asiatique crée seule une colonie de 3 000 à 6 000 frelons dans un nid souvent installé très haut dans les arbres. En fin d'été, chaque nid essaime des dizaines de reines fondatrices qui ressortent au printemps pour créer à leur tour, leur propre colonie.

Chaque nid consomme jusqu'à 4 millions d'insectes pour nourrir la colonie. 40 % sont des abeilles de ruches.



### Actions de lutte et calendrier

En mars et avril, la mise en place de pièges est préconisée tout en respectant des règles :

- Fabriquer et installer le piège près d'arbres fruitiers, d'arbustes à fleurs, de bâtiments à environ 1,5 m de hauteur
- Veiller à ne pas piéger d'autres espèces, retrait du piège le cas échéant.
- Renouveler les pièges tous les 8 à 10 jours
- Retirer les pièges fin avril pour éviter de piéger des insectes bénéfiques pour notre environnement.

### Évolution des nids

Les nids embryons évoluent d'avril à mai, pour atteindre la taille d'un ballon de foot en mai-juin, il contient à ce stade environ 400 frelons, les nids secondaires en juillet peuvent contenir jusqu'à 6 000 frelons (perchés à la cime des arbres).

L'intervention d'un professionnel est indispensable pour supprimer ces nids.

Les nids visibles à la chute des feuilles au début de l'hiver ne contiennent plus de frelons et ne présentent plus de danger, il est donc inutile d'intervenir.



## 4 ÉTAPES POUR RÉALISER UN PIÈGE À FRELONS



Retrait des pièges  
au 30 avril  
au plus tard

#### 1. Matériel

- ✓ Une bouteille plastique de 1 l ou 1,5 l
- ✓ Du sirop de cassis (ou équivalent)
- ✓ Du vin blanc
- ✓ De la bière
- ✓ Une ficelle



#### 2. Confection du piège

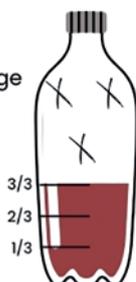
Faire 3 trous de 1 cm maximum au 2/3 de hauteur de la bouteille.  
> Rabattre le plastique vers l'intérieur pour piéger les frelons.



#### 3. Remplissage

> Remplir la bouteille d'un mélange composé de :

- ✓ 10 cl de sirop
- ✓ 10 cl de vin blanc
- ✓ 10 cl de bière



#### 4. Mise en place

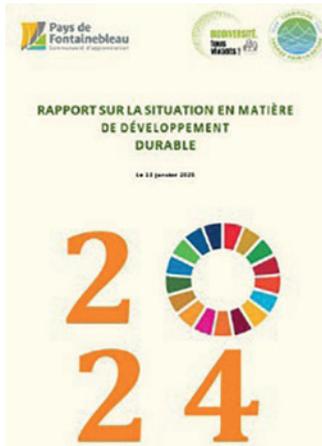
Mettre une ficelle autour du goulot. Suspender à 1,50 m autour de la maison, du hangar, du garage, nichoirs, arbres en fleurs.

**Réactiver le mélange tous les 15 jours en y laissant les frelons morts.**



# BIODIVERSITÉ

## Développement Durable, le bilan 2024 de l'agglomération



La Communauté d'Agglomération du Pays de Fontainebleau poursuit son engagement en faveur du développement durable, aligné sur les objectifs de l'ONU. Plusieurs initiatives ont été mises en place en 2024 pour lutter contre le changement climatique et préserver la biodiversité. Des outils stratégiques comme le Plan climat et le Plan vélo guident ces actions, notamment pour réduire la consommation énergétique, diminuer les émissions de gaz à effet de serre et améliorer la qualité de l'air.

La lutte contre le changement climatique est au coeur des priorités, avec des actions concrètes telles que la rénovation thermique des bâtiments et la conversion du parc automobile. La

préservation de la biodiversité est renforcée par la gestion différenciée des espaces verts et la lutte contre les espèces invasives. La protection de la ressource en eau se poursuit par l'optimisation des infrastructures d'assainissement et d'eau potable.

La cohésion sociale est soutenue par le développement des transports en commun, le logement social et l'accès au numérique. Le soutien à l'emploi et à l'économie sociale et solidaire est aussi intensifié, avec des programmes d'accompagnement pour les entreprises à impact social et une coopérative alimentaire locale en création.

### Focus sur le projet de création de strates arborées au stade Mahut

**Objectif :** lutter contre le réchauffement climatique et enrichir la biodiversité locale

Choix d'arbres adaptés aux nouvelles conditions climatiques selon l'ONF

- Phase 1 : Plantation de 10 Quercus petraea et 8 Pinus sylvestris, financée par le budget participatif de la Région Île-de-France
- Phase 2 prévue en 2025 : continuation de la plantation avec des espèces adaptées aux défis climatiques.



Plantations aux abords du stade Mahut

## Actions d'animation du plan climat

En 2024, la Communauté d'Agglomération a renforcé son engagement en matière d'éco-exemplarité avec plusieurs initiatives destinées à ses agents et partenaires locaux. Ces actions ont été intégrées dans la **charte d'éco-exemplarité**, finalisée cette année avec la participation d'un représentant de chaque service.



Parmi les actions notables, une formation à l'éco-conduite a été organisée pour 24 agents afin de réduire l'empreinte carbone.

Une session de sensibilisation au **numérique responsable** a été proposée à 24 agents de l'agglomération, ainsi qu'à un agent du SMICTOM de la Région de Fontainebleau et du Parc Naturel Régional du Gâtinais Français (PNRGF).

Enfin, un **atelier sur les consignes de tri** a réuni les agents de la collectivité et des représentants de l'Institut de Formation en Soins Infirmiers (IFSI).

**En 2025**, une première visite de la **STEP d'Avon** a permis à 12 agents de découvrir le fonctionnement de la station et de la gestion des eaux usées. Une **demi-journée dédiée à la transition énergétique** a été organisée pour les élus, combinant les interventions des **Shifters Sud 77**, un collectif d'experts bénévoles engagés dans la décarbonation de l'économie et la transition écologique, et un atelier interactif : la **Fresque de la Rénovation Énergétique**. Ces actions illustrent notre engagement pour une transition énergétique et environnementale ambitieuse sur notre territoire.



Visite de la STEP d'Avon

## Un nouveau lieu d'atelier à Héricy pour les Lutins de la Seine

Dans le cadre du déploiement des activités du Relais Petite Enfance Les Lutins de la Seine, la commune d'Héricy a entièrement rénové une salle communale, afin d'accueillir les enfants en toute sécurité : cache radiateurs, mise aux normes des prises et une joyeuse décoration.

Depuis le 6 mars 2025, l'animatrice de ce relais, Nathalie Roger, est sur place 2 jeudis par mois pour animer les ateliers et tenir une permanence à destination des professionnels de la petite enfance mais aussi des familles.



Salle d'accueil des ateliers RPE à Héricy

## Les animatrices des relais sont à votre écoute

Les Relais Petite enfance sont répartis en cinq secteurs qui couvrent l'ensemble des communes du territoire. Les animatrices organisent des ateliers d'éveil autour du jeu libre, de la motricité, de l'éveil sensoriel et musical, accueillant enfants et assistant(e)s maternel(le)s au plus près de leur domicile.

Les animatrices de Relais sont des interlocutrices privilégiées pour accompagner les parents dans les démarches administratives et leur statut d'employeur, mais aussi pour toutes les questions concernant le développement du jeune enfant, l'éducation et le soutien à la parentalité.

Pour les assistant(e)s maternel(le)s et les gardes à domicile, c'est un soutien important permettant d'assurer la mise en oeuvre des meilleures conditions d'accueil des enfants.

**Vous êtes parent et cherchez une solution d'accueil pour votre enfant à naître ou de moins de 3 ans ?**

**Vous accueillez des enfants et souhaitez des conseils ou rencontrer d'autres professionnelles de la petite enfance, participer aux ateliers ?**

### Contactez votre animatrice de secteur !

#### Pour le RPE Les Lutins de la Plaine :

Arbonne-la-Forêt, Barbizon, Cély, Fleury-en-Bière, Perthes, Saint-Germain-sur-École, Saint-Martin-en-Bière et Saint-Sauveur-sur-École :

**Stéphanie MOROTTE 06 43 62 59 04**

#### Pour le RPE Les Lutins de la Forêt à Fontainebleau :

**Véronique DÉFOSSÉ 06 48 03 59 54**

#### Pour le RPE Les Lutins de la Vallée à Avon :

**Camille FRANCAVILLA 06 07 98 42 80**

#### Pour le RPE Les Lutins de la Seine :

Héricy, Vulaines, Samoreau, Samois, Bois-le-Roi et Chartrettes :

**Nathalie ROGER 06 78 59 38 99**

#### Pour le RPE Les Lutins de la Reine :

Bourron-Marlotte, Recloses, Ury, La Chapelle-la-Reine, Achères-la-Forêt, Tousson, Le Vaudoué, Boissy-aux-Cailles et Noisy-sur-École :

**Charlène DEGBOE 06 47 88 04 69**



De gauche à droite : Nathalie ROGER, Camille FRANCAVILLA, Charlène DEGBOE, Stéphanie MOROTTE, Véronique DEFOSSÉ-LIZORET

## INFOS

### Relais des actions prévention Santé

Dans le cadre de la semaine de la Petite enfance, du 17 au 21 mars, les RPE ont ouvert les ateliers aux parents pour un moment de convivialité afin de découvrir le lieu dans lequel leur enfant évolue avec leur assistante maternelle une fois par semaine.

Le jeudi 20 mars, parents et professionnels de la petite enfance ont été accueillis au siège de l'agglomération pour une conférence autour des « jeux moteurs et l'importance de la motricité dans le jeu » par Héléne DECAT, consultante et formatrice en parentalité. Une soirée qui a réuni 30 participants + 20 en visio.



#### à Avon :

Tout au long de l'année des actions sont proposées aux seniors avonnais. Renseignements auprès du CCAS d'Avon : 01 60 71 51 00  
Sport-santé, pour débiter, reprendre ou poursuivre une activité physique ou sportive avec un accompagnement personnalisé. [sports@avon77.com](mailto:sports@avon77.com)

#### à Bois-le-Roi :

Le 8 avril, le T'aidant avec la Colombes des aidants, moment de réflexion entre aidants, encadré par une psychologue, salle des mariages de la Mairie.

**Le don du sang :** Retrouvez les collectes en différents lieux ou en collecte mobile.

Fontainebleau : le 9 avril, 14 mai et 11 juin

Héricy : le 24 avril

Avon : le 3 mai

Bois-le-Roi : le 19 mai

et Samoreau : le 20 mai



ÉTABLISSEMENT FRANÇAIS DU SANG

Informations et inscription sur : [dondesang.efs.sante.fr](http://dondesang.efs.sante.fr)

## TRIBUNE LIBRE

LE DIRECTEUR DE LA SEM POURSUIT UN ÉLU DE LA RÉPUBLIQUE !

Le Directeur Général actuel de la Société d'Économie Mixte (SEM) du Pays de Fontainebleau, dont la CAPF a la majorité absolue des actions, vient de porter plainte contre un élu parce qu'il demandait, dans l'exercice normal de son mandat, davantage de transparence et de concertation.

Cette démarche judiciaire est inacceptable et semble être destinée à entraver l'action des élus au service du peuple.

Elle illustre un fonctionnement trop autonome d'une structure prenant des décisions immobilières et financières sans rendre suffisamment de comptes. La SEM agit souvent sans concertation, au détriment du cadre de vie.

Nous attendons de la part du président de l'agglomération qu'il s'exprime clairement sur cette situation : à quand la nécessaire reprise de contrôle de cet outil au service de nos communes ?

Il faut une gouvernance exemplaire, respectueuse des principes démocratiques et tournée vers l'intérêt général.

Villes Villages Forêts

## RECRUTEMENT

### L'AGGLO RECRUTE !

#### OFFRES D'EMPLOIS

Chargé(es) de commande publique

Maître Nageur Sauveteur (remplacement)  
Surveillant(e) de baignade BNSSA  
Agent(e) d'entretien et d'accueil piscine

Chargé(e) de mission amélioration de l'habitat du parc privé  
Chargé(e) de Mission animation politique cyclable

Agents(e) techniques de maintenance et logistique

#### STAGES /ALTERNANCE

Alternance interventions techniques en milieu rural  
Stagiaire en commande publique

Pays de Fontainebleau  
Communauté d'agglomération

Plus d'infos



### FOCUS

## LES MÉTIERS DE LA FONCTION PUBLIQUE

#### LA COMMANDE PUBLIQUE

Le chargé de commande publique concourt à l'efficacité de l'achat public en sécurisant les procédures et en veillant à la performance achat sur le plan économique, qualitatif et environnemental.

La commande publique accompagne les services dans la définition de leur besoin, recherche les fournisseurs, négocie les termes du contrat, met en place une stratégie achat.

#### L'ANIMATION, formation au Brevet d'Aptitude aux Fonctions d'Animateur.

L'agglomération propose, aux habitants des 11 communes qui ont transféré leur compétence jeunesse à l'intercommunalité (Arbonne-la-forêt, Barbizon, Bois-le-Roi, Cély, Chailly-en-Bière, Chartrettes, Fleury-en-Bière, Perthes, Saint-Germain-sur-École, Saint-Martin-en-Bière et Saint-Sauveur-sur-École), de financer la formation théorique ou l'approfondissement du BAFA.

En contre partie du financement, il y a obligation de travailler un mois d'été à l'accueil de loisirs intercommunal.

La candidature est à adresser par écrit à l'attention du Président, Pascal GOUHOURY, par mail à :

[enfance.jeunesse@pays-fontainebleau.fr](mailto:enfance.jeunesse@pays-fontainebleau.fr).

4 places sont attribuées par an aux personnes de plus de 16 ans.

+ d'infos :



# Venez à la rencontre de votre agglomération

## Avril

2 France Rénov'

8 Atelier éco  
refléter une image alignée  
à son business

9 France Rénov'  
ADIL

16 France Rénov'

17 Citémétrie

21 au 27  
Le Printemps des  
sports équestres

23 France Rénov'  
ADIL

30 France Rénov'

## Mai

5 Réunion publique

7 France Rénov'

8 Concert de l'Orchestre  
Symphonique  
En Résonance

14 France Rénov'  
ADIL

15 Citémétrie

21 France Rénov'

21 CAUE

28 France Rénov'  
ADIL

## Juin

4 France Rénov'

11 France Rénov'  
ADIL

13 Meeting  
d'Athlétisme

15 Faites du vélo

18 France Rénov'

19 Citémétrie

25 France Rénov'  
ADIL

26 Conseil  
communautaire

Les Grands  
rendez-vous

Permanences  
France Rénov'

Ateliers éco

Permanences ADIL

## Réunion Publique sur le projet du Bréau à Fontainebleau le lundi 5 mai à 19h30

La Communauté d'Agglomération du Pays de Fontainebleau, la Ville de Fontainebleau et Grand Paris Aménagement vous invitent à une réunion publique le **5 mai prochain**, de 19h30 à 21h30, au **cinéma Paradis** (10 avenue du Maréchal de Villars, 77300 Fontainebleau).

Cette réunion sera l'occasion de présenter le projet d'aménagement et l'ensemble des acteurs qui y travaillent. Après une introduction rappelant les objectifs de la démarche et ses enjeux, les élus présenteront les avancées récentes : la désignation d'une maîtrise d'œuvre urbaine, qui sera présente et le démarrage des études nécessaire à l'élaboration du projet. Par ailleurs, vous découvrirez les différents temps de la concertation à venir, qui permettront à chacun de participer à la réflexion sur l'avenir du site.

**grandparis**  
aménagement

Cette réunion publique est ouverte à toutes et tous :  
venez vous informer et poser vos questions  
aux porteurs du projet !



Et dès le 21 avril, contribuez au projet en nous transmettant  
vos observations via le registre en ligne disponible ici :



**Pays de  
Fontainebleau**  
Communauté d'agglomération

80 route de Valvins - CS 08393  
77309 Samoie-sur-Seine CEDEX  
tél. 01 64 70 10 80  
accueil@pays-fontainebleau.fr  
www.pays-fontainebleau.fr